

# Place d'Armes : démocratie à Callac, tous concernés



Laure-Line Inderbitzin, Joseph Lintanf, Jean-Yves Rolland, Sylvie Le Graët, Patrick Morcet et Pascal Le Tertre.

*Un article très intéressant de nos amis de Place d'Armes, qui expriment leur point de vue sur la situation de Callac, et notamment en fin d'article donnent quelques pistes pour mieux faire changer d'avis la municipalité.*



Le conseil municipal de la petite ville de Callac (2 500 habitants), située au milieu de la Bretagne dans les Côtes d'Armor, a décidé d'accueillir plusieurs familles d'immigrés d'origine non déterminée dans le cadre de deux projets, Horizon et Viltaïs, soutenus par des associations mais financés en grande partie sur des fonds publics, avec un suivi

étalé sur dix ans, malgré le désaccord et même la colère d'une grande partie de la population.

Le conseil municipal s'appuie sur le fait que, selon ses estimations, 75 emplois dans les domaines de la santé, du commerce, de l'artisanat et de l'agriculture seraient à pourvoir dans la commune.

En réponse au mécontentement, le maire de la ville, M. Jean-Yves Rolland, refuse l'idée d'un référendum local et a reporté sine die la réunion d'information prévue, tout en laissant les projets avancer, deux familles africaines (16 personnes) étant attendues dès novembre.

Si Place d'Armes considère que chaque habitant de la Terre doit avoir la liberté de s'installer où bon lui semble dans le monde avec l'accord du pays qui l'accueille, en revanche, Place d'Armes n'admet pas que cette installation soit faite aux dépens des contribuables du pays d'accueil et, de plus, au vu des fraudes importantes et des problèmes de délinquance liés à une immigration de masse non contrôlée, au vu également des doutes sur la réalité des 75 emplois annoncés et sur l'adaptabilité de ces emplois aux qualifications des immigrés attendus, Place d'Armes estime que les élus et les autorités doivent respecter la voix des citoyens, la démocratie, et agir avec prudence et dans la plus grande transparence avec, avant tout, le souci du Bien commun.

Ces exigences n'étant visiblement pas remplies à Callac, Place d'Armes demande à ses adhérents et à toute les personnes qui suivent l'association d'exprimer leurs inquiétudes et de rappeler avec fermeté la voie de la démocratie en se manifestant de façon citoyenne auprès de la mairie de Callac.

Coordonnées de la mairie de Callac :

Mairie de Callac

Place Jean Auffret

22160 Callac

Tél. : 02 96 45 81 30

[comunecallac@gmail.com](mailto:comunecallac@gmail.com)

Un courriel peut être aussi adressé directement à partir du site de la Mairie.